



Tarifs modulés Accueil de loisirs périscolaire



Commune de GRIES

Du 01/09/2025 au 31/08/2026

Les tarifs affichés sont des tarifs subventionnés par la Commune de GRIES et par la CAF.

Si vous n'habitez pas GRIES, vous ne pouvez pas bénéficier du tarif subventionné.

Les tarifs affichés sont majorés de 20%.

Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF ou de la MSA, vous ne pouvez pas bénéficier de ces tarifs subventionnés.

Le tarif qui s'applique est le tarif maximum.

Les tarifs minimum et maximum sont appliqués pour les quotients familiaux plancher et plafond suivants:

Quotient Familial Plancher : 400

Quotient Familial Plafond : 2400

Allocataires CAF ou MSA

Forfait mensuel, jours scolaire (contrat sur l'année).	GRIES								HORS GRIES	
	4 j/sem		3 j/sem		2 j/sem		1 j/sem		Selon formule	
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Midi seul	139,50 €	191,80 €	104,60 €	143,80 €	76,70 €	105,50 €	40,10 €	55,10 €	Majoration de 20% Sur la formule	
Soir seul	66,50 €	91,40 €	49,90 €	68,60 €	36,60 €	50,30 €	19,10 €	26,30 €		
Midi + Soir (même nombre de jours midi et soir)	185,40 €	254,90 €	139,10 €	191,30 €	102,00 €	140,20 €	53,30 €	73,30 €		
Forfait mensuel, mercredis (contrat sur l'année)	Mini				Maxi				Mini	Maxi
Midi + Soir + Mercredis	228,40 €				314,10 €				274,10 €	376,90 €
Mercredis	55,00 €				75,60 €				66,00 €	90,70 €
Accueil ponctuel	Mini				Maxi				Mini	Maxi
1/2 journée mercredi sans repas (8h00-12h00 ou 14h00-18h00)	9,90 €				13,60 €				11,90 €	16,30 €
1/2 journée mercredi avec repas (8h00-14h00 ou 12h00-18h00)	17,20 €				23,70 €				20,60 €	28,40 €
Mercredi avec repas	22,90 €				31,50 €				27,50 €	37,80 €
Midi seul (à l'unité)	12,10 €				16,60 €				14,50 €	19,90 €
Soir seul (à l'unité)	5,80 €				8,00 €				7,00 €	9,60 €
Midi + soir (à l'unité)	16,10 €				22,10 €				19,30 €	26,50 €
Vacances scolaires	Mini				Maxi				Mini	Maxi
Semaine de 4 jours si jour férié	68,08 €				93,60 €				81,70 €	112,30 €
Semaine de 5 jours	85,10 €				117,00 €				102,10 €	140,40 €

Une réduction s'applique pour les fratries:

- 5 % à partir du 2ème enfant
- 10 % à partir du 3ème enfant
- 15 % à partir du 4ème enfant

*Justificatif exigé

Date :

27/3/2025

Visa de la collectivité

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



Pierre-Alexandre KUBLER
Directeur Général